



Olivier Solioz,  
président de la SPVal

# Bilans, coupure, projets, préparations «Saison 3»



Stéphane Darbellay,  
président de l'AVECO

L'année scolaire s'est terminée le mercredi 18 juin 2025 à midi pour les élèves. Pour les enseignant·es, des sollicitations ont encore occupé les agendas entre le 20 et le 26 juin 2025. Pendant ces jours, des activités du cahier des charges, hors de la présence des élèves, sont prévues. Selon les possibilités locales (accès aux écoles, livraison des ouvrages par la CECAME) et les choix personnels, la préparation de la prochaine rentrée sera fixée avant ou après une coupure «bien méritée».

## Suivi de certains points mentionnés en mai

Les organisations scolaires sont finalisées pour les différents postes à durée indéterminée ou déterminée. Le travail de répartition des disciplines dans la grille horaire de la classe et dans celle des enseignant·es (duos, responsable des décharges, SP, -2 périodes) demande un travail important et parfois compliqué. Un juste équilibre entre les branches principales et celles du 2e groupe, dans les demi-journées et sur la semaine, est à trouver afin de donner aux élèves un programme d'étude adéquat. La prise en compte des recommandations et des impossibilités (du SE et de l'inspectorat) peut induire des incompréhensions. Des remplaçant·es pour des absences annoncées à la reprise ou en automne sont encore recherchés. Au Cycles d'Orientation, certaines directions ont encore affiné les attributions horaires en raison de départs d'enseignant·es vers le secondaire 2 au courant du mois de juin. Les collègues «chanceux·euses» ont reçu leur horaire de travail pour l'année scolaire 25-26 avant la fin de l'année scolaire actuelle. D'autres auront patienté quelques jours ou semaines supplémentaires avant de pouvoir s'organiser pour la mi-août. L'AVECO et la SPVal ont reçu certaines informations de la part du DEF ou du SE. Voici une «mise à jour» de quelques dossiers administratifs et scolaires valaisans (liste non exhaustive, tableau ci-contre):

Le 24 mai 2025, 151 délégué·es de la SPVal se sont retrouvés à Aproz pour l'Assemblée annuelle. Une résolution «Pour un arrêt maladie-accident ou un congé maternité sans contraintes professionnelles» a été validée. Le Chef de Service, Jean-Philippe Lonfat a détaillé l'état d'avancement de nombreux dossiers. Les différents points abordés lors de la partie syndicale sont transmis aux autorités en cette fin juin. La date de la prochaine Assemblée des délégué·es SPVal a été fixée au samedi 30 juin 2026, à Vex.  
(os)

### Cahier des Charges des enseignant·es

L'introduction en août 2025 du Nouveau Cahier des Charges a été décidée par le Chef de département. Les documents et les informations sur les détails des trois champs «Enseignement – Collaboration – Formation continue» seront transmis ultérieurement. L'annexe précisera les tâches diverses – spécifiques – incompressibles. Le cahier des charges et les pourcentages attribués sont dissociés des travaux sur l'administration du temps de travail.

### Administration du Temps de Travail

La séance de juin a été reportée à la rentrée. Des informations sur les pratiques romandes ont été demandées et serviront lors des futures réflexions du GT. Les pourcentages ne doivent pas mener à un «flitage» des activités des enseignant·es.

### Évaluation

Le questionnaire *Forms* sur les examens cantonaux 2025 en 4H – 8H – 11CO (transmis par le SE aux directions) a donné l'occasion à ces collègues de transmettre des retours individuels ou collectifs. Les différents avis et visions liés aux lignes directrices ainsi qu'au cadre seront repris. La suite du travail s'effectuera à la reprise de l'année. L'annualisation des notes au Cycle 2 est soutenue par l'ensemble des acteur·trices, mais il n'y a pas encore de décision formelle.

### Loi pour l'École Valaisanne

Après la validation par le Conseil d'État en juin, les documents seront transmis aux associations. La consultation donnera trois mois aux partenaires pour se prononcer. Les textes de la Loi sur l'École Valaisanne, de la Loi sur le Secondaire II et de la Loi sur les Écoles Privées ou la Scolarisation à Domicile seront ensuite soumises au processus parlementaire.

### Enseignement Spécialisé

Il n'y a pas d'économie prévue pour l'OES. Les attributions (dans les limites du budget et des ressources humaines) s'adaptent aux besoins et demandes du terrain. Les périodes de Soutien Permanent et les 23 EPT d'ERVE doivent apporter des soutiens et des solutions locales. Une réflexion sur la création d'une nouvelle institution spécialisée est lancée.

### Double fonctions dans les équipes de direction

Le SE permet les doubles fonctions et n'y met pas de limites. Les compétences des personnes et les synergies possibles peuvent constituer des avantages selon le SE.

### Jours Joker

Ces dernières semaines ont vu le nombre des Jours Joker exploser pour prolonger des week-ends. Les enseignant·es doivent faire preuve d'une très grande souplesse pour assurer la continuité du programme et des évaluations.

### Sondage de satisfaction

La FMEP a demandé d'être intégrée à un GT ou GPil pour traiter de différents facteurs d'améliorations envisageables.

### Éducation Numérique

Les Formations Continues Obligatoires se poursuivront en 2025-2026. Les enseignant·es doivent participer aux FCE en établissement ou à celles du catalogue de la HEP-VS. Ces FCE ne devraient pas uniquement être placées le mercredi après-midi, mais devraient donner différentes possibilités aux enseignant·es. La question des formations en Éducation Numérique durant la semaine -1 a été évoquée dans certaines écoles.

### Compétences Fondamentales

Les résultats des COFO 2023 ont conduit le DEF-SE à annoncer des mesures liées à:

- La correction systématique de l'orthographe et de la grammaire dans toutes les disciplines.
- Un accent particulier sur l'orthographe.
- Le renforcement de la dictée.
- Une incitation forte pour la lecture.

Dans les mesures, des outils adaptés, des formations ainsi que l'écoute des réalités du terrain sont annoncés.

Les modifications organisationnelles, les nouveautés et les priorités fixées par le DEF-SE en mai et juin vont nécessiter un travail collaboratif entre les équipes de directions et les enseignant·es. Les imprévus seront à gérer en coordination avec l'inspectorat. La semaine -1 sera animée dans les écoles valaisannes. Lors de l'accueil des élèves, le jeudi 21 août 2025, tout doit être prêt.

D'ici là, vos comités respectifs vous souhaitent un BEL ÉTÉ, UNE EXCELLENTE COUPURE afin de vous ressourcer. Les dossiers et les activités associatives seront suivis afin de vous transmettre les informations nécessaires à la rentrée.

NB - En raison du délai rédactionnel, les dernières annonces du DEF-SE transmises en juin n'ont pas pu être intégrées dans ce billet.

## La Matze

La Matze de juin vous propose différentes citations inspirées par les réflexions éducatives pour la coupure estivale.



- «L'éducation ne consiste pas à gaver, mais à donner faim.» Michel Tardy
- «La vie réelle se porte mieux si on lui donne ses justes vacances d'irréalité.» Gaston Bachelard
- «Il faut apprendre partout où c'est possible.» Václav Havel
- «Rien ne développe l'intelligence comme les voyages.» Émile Zola
- «Le monde est un livre et ceux qui ne voyagent pas n'en ont lu qu'une page.» Saint Augustin